

Après une semaine mondiale d'actions contre l'évasion fiscale, beaucoup reste à faire !

Il y a un an, le 3 avril 2016, éclatait le scandale des Panamas Papers, la plus importante fuite d'information jamais exploitée par des journalistes. Des documents concernant 214 000 sociétés offshore et les noms de leurs propriétaires ont été rendus publics à l'initiative du Consortium international de Journalistes d'investigation (I.C.I.J.). L'onde de choc a été planétaire : manifestations monstres en Islande, plus de 150 instructions lancées dans 79 pays, démission de dirigeants, et multiplication des engagements politiques... Un an après, cependant, force est de constater que les réponses n'ont pas été à la hauteur du scandale : les États rechignent à porter un coup d'arrêt aux sociétés écrans, et les banques qui ont participé à la création de ces sociétés par centaines ne sont presque pas inquiétées. Sur le volet de l'évasion fiscale des entreprises, les avancées sont minimes, et, en parallèle, la course au moins disant fiscal s'accélère, les États multipliant à la fois les annonces de baisse de l'impôt sur les sociétés, et les niches fiscales visant à attirer les entreprises sur leur territoire.

Le problème reste donc entier : chaque année, de nombreux pays perdent des recettes nécessaires pour financer des services publics de qualité, et pour répondre aux urgences sociales et écologiques qui les concernent directement. Les pays en développement sont les plus impactés, mais en France aussi, la facture est salée : annuellement, c'est entre 60 et 80 milliards d'euros qui échappent au budget de l'État. C'est pourquoi la semaine passée, du 1^{er} au 7 avril, l'Alliance Globale pour la Justice Fiscale, un réseau de plusieurs centaines d'organisations de la société civile de tous les continents, a appelé à une semaine de mobilisation mondiale. En France, il a été notamment organisé, lundi dernier, 3 avril, un grand oral, sous forme de table ronde, des candidats à l'élection présidentielle sur ce sujet, face à leurs propres propositions, et, le lendemain, un Lobby Tour proposait de partir à la découverte des entreprises, institutions

financières, firmes d'audit, cabinets de lobbying, associations professionnelles et autres, qui contribuent à freiner les avancées, en France et au niveau européen. En effet, Luxleaks, Swissleaks, Offshore leaks, Panama Papers : en matière de fraude et d'évasion fiscale, les scandales se suivent et se ressemblent, mais les réponses politiques restent extrêmement timides. Les mauvaises pratiques persistent, et les simples mesures de justice fiscale, comme la transparence, avec la déclaration publique des activités et bénéficiaires, pays par pays, sont sans cesse retardées.

Mauvaise nouvelle, le 15 mars dernier, dans l'affaire du Luxleaks, la justice luxembourgeoise a condamné le lanceur d'alerte Antoine Deltour, luttant contre l'opacité des pratiques des multinationales, à 6 mois de prison avec sursis et 1 500 euros d'amende, au grand dam de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires. A l'inverse, la Commission Européenne a proposé la création de registres publics des sociétés, qui permettraient enfin de savoir qui possède et contrôle les sociétés en Europe. Ses membres sont même allés jusqu'à se prononcer en faveur de l'extension de cette mesure de transparence aux propriétaires réels de tous types de trusts. La France, elle-même s'était déjà engagée à rendre publics les registres des véritables propriétaires des sociétés dans le cadre de la loi Sapin 2, mais concernant les trusts, le Conseil constitutionnel s'y est opposé en octobre 2016. Le fait que le parlement européen se soit prononcé pour mettre un terme à ces sociétés opaques, rendra plus difficile la dissimulation de l'argent de la fraude, de la corruption, du crime ou du terrorisme. C'est aussi une opportunité de contourner la décision du Conseil Constitutionnel français, le droit européen primant en général sur le droit national. Aux États membres de soutenir maintenant la proposition européenne : dans les travaux de la Commission de l'Europe, la décision finale est attendue avant l'été.